

Sur cette dernière décade d'octobre les flux de sud ont ramené un peu de douceur avec des températures qui repassent même un peu au-dessus des normales. Les précipitations sont généralement moins importantes qu'en début de mois, mais l'évaporation sur les sols nus est aussi moins importante avec les températures automnales plus fraîches. Par contre les betteraves consomment encore un peu d'eau, et après récolte, les conditions sont généralement compatibles avec des semis de blé surtout quand l'intégrale a bien rappuyé le sol !

Les semis de blé continuent donc, ce qui bloque désormais c'est le déroulement des chantiers de récoltes de betteraves indépendamment du choix d'avoir commencé les semis tôt ou de façon retardée. Les premiers semis de fin septembre sont souvent autour du stade 2 feuilles et les semis de mi octobre sont levés ou en cours. Sur ces parcelles levées, le suivi des pucerons est à mettre en œuvre.

COLZA

Pas de souci ravageurs cette semaine

Hormis pour quelques parcelles particulièrement en retard, et dont l'avenir est incertain, il n'y a plus de risques d'attaques de ravageurs foliaires.

Le principal ravageur à suivre désormais est l'altise, et notamment la présence de larves dans les pétioles. L'éclosion des pontes issues du pic d'activité de dernière décade de septembre va commencer selon le modèle de Terre-Innovia. On observe actuellement des larves au 1^{er} stade larvaire issues des premières pontes. En début de semaine prochaine vous pouvez donc commencer à prélever vos plantes pour évaluer le risque avec la méthode Berlèse.

Méthode Berlèse

Prélever 4 fois 5 plantes consécutives en coupant au raz du collet.

De retour à la ferme, rincer rapidement pour enlever la terre

Couper le plus gros des limbes en coupant à une douzaine de centimètres de la base des pétioles. Mettre les pétioles sur un grillage à poule au-dessus d'une cuvette avec de l'eau.

Les premières larves peuvent tomber au bout de quelques heures mais il faut attendre le dessèchement complet (au bout d'une semaine dans le bureau chauffé par exemple) pour faire le comptage définitif. Nous vous donnerons alors la marche à suivre selon le nombre de larves.

BLE

Semis en cours après betteraves

Avec le relatif répit du côté des précipitations, les semis continuent au rythme des parcelles de betteraves qui se libèrent. Terminer les variétés telles que Garfield ou Sanremo etc ... continuer avec les variétés telles que Extase, Fructidor, Rubisco, Absalon, Chevignon, Winner. Filon sera généralement semé derrière votre dernier précédent betteraves.

Majoration des densités

Continuer à majorer les densités de semis de 3 grains par jour en raisonné, 2 grains par jour en conduite intégrée en rappelant que 5 à 600 talles de 3 feuilles par mètre carré au stade épis 1 cm suffisent largement pour assurer le potentiel ! A 200 pieds il suffit donc d'avoir un maître brin + 2

talles. En fait c'est plus souvent l'hydromorphie hivernale que les mauvaises conditions de semis qui peut pénaliser le potentiel.

Dans les 3 m de DSR (ZNT riverains avec buses antidérive et sans produit classés à 20m) vous pouvez également majorer la densité de semis et conduire ensuite cette bande sans azote. On cherche à étouffer les adventices (densité), et limiter leur développement tout en limitant le risque maladies-verse (zéro azote). Le but est d'éviter la colonisation des parcelles par les adventices. En complément vous pourrez envisager un passage d'outil mécanique de façon opportuniste si les conditions venaient à s'y prêter, pas en ce moment évidemment.

Qualité du semis

Le plus important est :

- de bien mettre tous les grains entre 1,5 de profondeur pour assurer la sélectivité des herbicides racinaires, et 2 cm maximum pour assurer le potentiel. Dès que les conditions le permettent (!), il faut donc utiliser les roulettes de contrôle de profondeur.
- de ne pas faire de lissage sur le fond du lit de semence (dents pattes d'oie ou rotative utilisée de façon trop intensive).

En cette saison avec peu de risque de dessèchement des mottes, la finesse du lit de semence est un critère très secondaire, et le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Important : commencer le suivi pucerons

Les conditions restent peu favorables aux vols de psammotettix aliens, et l'on peut considérer que le risque est terminé pour cette année.

Par contre les pucerons sont bien présents et potentiellement virulifères. En effet les parcelles touchées au printemps ont certainement permis la constitution de réservoir de pucerons virulifères. Même s'il est peu probable que vos parcelles levées soient déjà au seuil de 10% de pieds colonisés, il faut mettre des plaques jaunes engluées pour détecter la date d'arrivée en parcelle et prévoir celles qui nécessiteront un nettoyage après plus de 10 jours de présence. Pour l'instant les limaces ne sont globalement pas un souci, mais attention aux conditions locales particulières et vigilance sur les limaces noires dont les dégâts en prélevés peuvent être détectés trop tard si l'on n'a pas mis de piège.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 27 octobre 2020 (BSV G.C. N°37), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'Agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.